

COMMUNE de LILLERS



ABANDON PROJET

DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Dossier déposé le 17/04/2026

Par : SAS AIRE DISTRIBUTION
Représenté par Monsieur Clément LEROY

Demeurant à : RUE DE CONSTANTINOPLE, AVENUE DE L'EUROPE
62120 AIRE-SUR-LA-LYS

Pour : Construction d'une dalle béton pour accueil d'une
centrale CO²

Sur un terrain sis à : 1 Rue de la Liberté
62190 LILLERS

Cadastré : AM 808

Référence dossier

N° PC 062 516 26 00012

Monsieur,

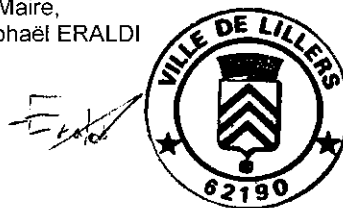
Vous avez déposé le 17/04/2026, une demande de Permis de construire, dont les références sont reprises dans l'encadré ci-dessus.

Pour faire suite à votre demande en date du 13/05/2026, je prends acte de l'abandon de votre projet et de votre demande d'annulation en cours d'instruction.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à LILLERS, Le 13 MAI 2026

Le Maire,
Raphaël ERALDI



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L 2131-2 du code général des collectivités territoriales.
Elle est exécutoire à compter de sa réception.

Affaire suivie par le service mutualisé d'instruction des autorisations du droit des sols de la C.A.B.B.A.L.R.

